ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 2452

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Éric Ciotti. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Notre pays a été confronté, la semaine dernière, à l'une des pires épreuves qu'il a eu à connaître dans sa longue histoire. La France a fait face à cette tragédie avec dignité, dans un esprit d'unité et de rassemblement. Vous avez hier, monsieur le Premier ministre, dans un beau discours républicain, que je veux saluer, dressé le constat et vous avez évoqué les pistes qui doivent aujourd'hui permettre de répondre à l'immense inquiétude de nos concitoyens.

Nous devons aborder cette phase qui suit la période de recueillement dans le même esprit d'unité nationale. C'est notre souhait, c'est notre volonté, celle de l'UMP.

Nous devons également, pour que cette unité soit toujours au rendez-vous de l'exigence que nous devons affirmer face à ceux qui ont déclaré cette guerre à notre civilisation, afficher le visage de la lucidité et de la fermeté. Lucidité dans le constat – ce sera d'ailleurs une des missions de la commission d'enquête parlementaire que j'ai l'honneur de présider –, mais aussi, monsieur le Premier ministre, fermeté dans les réponses. L'UMP attend cette fermeté : fermeté pour mieux protéger les policiers ; fermeté pour prendre en compte cette situation insupportable dans l'école de la République qui a vu des centaines d'enfants refuser d'observer la minute de silence ; fermeté pour répondre à cette inquiétude qui traverse aujourd'hui notre société.

Vous avez évoqué des pistes, monsieur le Premier ministre. Nous attendons aujourd'hui des actes et surtout un calendrier, notamment pour le collectif budgétaire et pour la loi-cadre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Jean-Christophe Fromantin. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, *ministre de l'intérieur.* Monsieur le député, je voudrais tout d'abord saluer le ton qui a présidé à votre question et l'intention que vous avez réaffirmée de voir l'ensemble des groupes représentés au sein de l'hémicycle contribuer à l'élaboration des mesures dont l'esprit et les grandes orientations ont été présentés par le Premier ministre hier.

Je partage également le sentiment qui est le vôtre, réaffirmé par le Président de la République et le Premier

ministre ce matin en conseil des ministres, d'aller vite. Je voudrais, complétant les propos tenus hier par le Premier ministre, rappeler les directions dans lesquelles le Gouvernement travaille, avec la volonté de le faire avec vous. Nous avons rencontré les représentants des groupes il y a quelques jours, et il faut maintenant entrer dans une phase extrêmement concrète.

Le premier point est celui des moyens. Vous l'avez souligné vous-même, le Premier ministre a insisté sur la nécessité de conforter les moyens de la police et de la gendarmerie, et ceux des services de renseignement – vous savez que 432 postes nouveaux ont déjà été annoncés dans le cadre des engagements du triennal, ainsi que des augmentations de moyens destinées à renforcer nos capacités technologiques. Le Premier ministre a demandé que des propositions lui soient faites sous huit jours. J'y travaille. Elles permettront de mettre très exactement en adéquation les moyens de nos services avec la réalité.

Deuxièmement, nous devons aussi intensifier la lutte contre le terrorisme en optimisant les moyens juridiques dont disposent nos services de renseignement. C'est en ce sens que le ministre de la défense et moi-même allons adresser au Premier ministre des propositions dans les prochains jours pour qu'en matière d'interceptions de sécurité et de contrôle des activités des groupes terroristes sur internet, nous soyons plus efficients encore.

Enfin, il faut renforcer la coopération européenne et internationale. Cela passe par la mise en place du PNR – le *passenger name record* – et par le développement des actions concertées entre les services de renseignement.

Voilà tous les sujets que nous avons sur le métier, et qui vont nous conduire à agir résolument.
(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC, sur plusieurs bancs des groupes UMP et UDI, et sur quelques bancs des groupes écologiste et GDR.)

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti
Circonscription : Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2452
Rubrique : Ordre public
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 15 janvier 2015
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 janvier 2015